

École et Collège Saint François d'Assise
24 boulevard de Strasbourg
34000 Montpellier
Tel : 04 67 64 83 73
Fax : 04 67 64 97 97
Mail : secretariat-direction@sfa34.fr



Mesdames, Messieurs, chers parents,

Je commencerai tout d'abord par quelques informations générales.

I – Rentrée scolaire 2022/2023 :

1 – Date de rentrée :

La rentrée s'effectuera le **jeudi 01 septembre 2022** pour tous les élèves de l'établissement :

- Les élèves de 6^{ème} rentreront à 10h00 et finiront la journée à 13h00. Le repas, offert par l'établissement, sera pris sur place.
- Les élèves de 5^{ème} rentreront à 13h30 et finiront la journée à 15h30.
- Les élèves de 4^{ème} rentreront à 14h00 et finiront la journée à 16h00.
- Les élèves de 3^{ème} rentreront à 14h30 et finiront la journée à 16h30.

2 – Journée d'intégration :

Les élèves de 6^{ème} auront une journée d'intégration cette année. Elle sera organisée par les professeurs principaux et se déroulera à l'accrobranche de Saint Christol . Cette journée sera le vendredi 02 septembre. Merci de prévoir un repas froid pour vos enfants.

3 – Documents à rapporter le jour de la rentrée (à mettre ensemble dans l'enveloppe au nom de votre enfant y compris sur les documents à rendre) qui seront récupérés par le personnel d'éducation dans les classes :

- Un chèque de 160€ de caution pour les livres.
- Un chèque de 84€ pour une avance sur les repas.
- Réponse pour l'APEL (envoyé par la poste).
- Document facultatif pour les dons aux familles en difficulté. (envoyé par la poste)
- Le formulaire « carte sortie et cantine 2022-2023 ». (envoyé par la poste)
- Le dossier complet pour les demandes d'aides (cf. information tarifaire sur le site www.sfa34.fr)
- Une photo d'identité à coller sur le cahier de bord le jour de la rentrée.
- Pour les 6èmes, le formulaire pour la journée d'intégration, rempli et signé.

II – Informations aux familles :

1 - Procédure self :

La réservation est obligatoire pour les externes, carte verte, pour éviter le gaspillage et améliorer la qualité. Le code turbo self pour effectuer la réservation vous sera communiqué fin août. Une application est disponible, un mail sera envoyé en début d'année.

Cette procédure est en place, essentiellement, dans le but de respecter notre projet d'établissement, éviter le gaspillage et préserver notre environnement. Merci vraiment pour votre participation à ces efforts.

2 – APEL :

Cette année encore, selon votre choix (voir document joint), la cotisation APEL sera directement prélevée par l'établissement et apparaîtra sur la facture qui vous parviendra fin septembre.

Certes, ces cotisations permettent à l'APEL de fonctionner et de mener des actions pour améliorer la vie des élèves (achats des buts dans la cour, matériel pour la technologie, etc...) mais il n'est pas tout de cotiser. En effet, l'APEL a d'autres sources de revenus comme les fêtes de fin d'année, le bal de promo, le marché de Noël pour l'école. Ces événements nécessitent du monde pour l'organisation et la gestion. L'APEL de notre établissement commence à manquer de bénévoles. Si des parents ne s'investissent pas, l'APEL devra abandonner certaines manifestations car il devient impossible de tout faire avec trop peu de monde. Nous vous attendons donc pour l'Assemblée générale de l'APEL qui aura lieu courant septembre. Venez-y nombreux.

Si vous désirez être parents correspondants, vous devez être membres de l'APEL.

3 – École directe :

Le code de connexion Ecole Directe sera collé dans le cahier de bord pour les nouveaux élèves 6°, 5°, 4° et 3°. Il reste inchangé pour les élèves déjà présents dans l'établissement.

Le code de connexion parents des nouvelles familles sera envoyé par SMS sur le numéro de portable des deux parents. **Il reste inchangé pour les familles dont l'enfant est déjà élève à SFA.** Pour les nouveaux parents ; la connexion à Ecole Directe permet de voir l'état de votre compte et le mettre à jour par carte bancaire, visualiser les notes, les sanctions, les absences, les retards de vos enfants et faire un changement de coordonnées, d'adresse, etc École directe vous permettra également de communiquer avec les enseignants. **Merci de bien faire attention à ne pas communiquer vos codes à vos enfants, ils ont les leurs, et n'ont pas les mêmes accès que vous.**

L'utilisation de la messagerie Ecole directe doit se faire de manière raisonnée. Je vous demande donc d'avoir des propos modérés avec les enseignants et les personnels, et de respecter leurs soirées et leurs weekends. Si les enseignants constatent des abus, ils ont la possibilité depuis quelques mois de bloquer cette messagerie, et seront invités à le faire s'ils reçoivent trop de propos déplacés, voire insultants. Ce sont des phénomènes rares que nous ne pouvons accepter et qui sont hors de notre projet d'établissement. Nous avons pu constater qu'un rendez-vous en présentiel était beaucoup plus constructif que des échanges de mails. Je vous remercie vraiment pour votre compréhension.

4- Réorganisation de l'éducatif

Suite au départ de Monsieur Graux et de Monsieur Pobo, Madame Monnier est nommée conseillère d'éducation tous niveaux. Elle sera accompagnée dans sa mission par Madame Marquet à la vie scolaire. Pour les joindre, cela se fera uniquement via Ecole directe ou téléphone.

-Pour Madame Monnier : « conseiller éducation » 06 07 25 34 69 pour tous les problèmes liés à la discipline et l'éducatif. Elle assurera les rendez-vous parents pour tous problèmes liés à la scolarité et notamment pour les besoins éducatifs particuliers.

- Pour Madame Marquet : « vie scolaire » 06 07 27 60 80 pour tout renseignement scolaire.

- **Pour les absences et les retards**, ils devront être justifiés sur Ecole directe à « justification absences retards »

Le lieu de la vie scolaire sera déplacé au rez de chaussé bas à gauche dans le couloir de l'entrée porte C. L'entrée des élèves ne se fera plus que par la porte C. La sortie du soir à 17h uniquement, se fera porte A.

5 – Dates à noter :

- jeudi 1 septembre 2022 :

Rentrée selon les heures définies en page 1

- vendredi 2 septembre 2022 :

Journée d'intégration 6^{ème} (prévoir panier repas)

- mardi 6 septembre 2022 :

17h30 – 20h Réunion parents – enseignants 4^{ème} et 3èmes et élection des parents correspondants

- jeudi 8 septembre 2022 :

17h 30 – 20h Réunion parents – enseignants 6^{ème} et 5^{ème} et élection des parents correspondants

- lundi 12 septembre 2022 :

Photos de classes

- mercredi 28 septembre 2022 :

Formation des délégués le matin

6- **Protocole sanitaire**

A ce jour, aucun protocole sanitaire pour la rentrée ne nous est parvenu. Il est important qu'ensemble nous demandions à nos jeunes de respecter au maximum les gestes barrières afin de bien prendre soin les uns des autres. Il est prévu (source BFM 😊) un nouveau protocole à la rentrée de septembre.

C'est avec un certain pincement au cœur que je conclus ce courrier de rentrée. En effet, comme vous le savez déjà, je pars pour d'autres aventures à la rentrée de septembre. Je tenais à remercier chacun d'entre vous pour les richesses partagées, pour les attentions de cette fin de mission qui m'ont été témoignées, même si la covid est venue les entacher. Je tenais à dire aux élèves de Saint François d'Assises de continuer à vivre dans le projet que nous avons écrit afin d'être toujours dans la recherche du bonheur pour soi et pour les autres.

Vous souhaitant à tous de belles vacances et une bonne poursuite à Saint François d'Assise qui sera placé, pour rappel, sous la direction de Monsieur EGEA.

Bien cordialement

Rémi PANIS
Chef d'Etablissement